



La mise en péril de ce qu'il est convenu d'appeler le lien social a conduit les pouvoirs publics à réagir. Même si des préoccupations d'ordre public ont motivé certaines des premières initiatives, comme les opérations anti-été chaud, l'ambition a été bientôt plus vaste et plus soucieuse de la cité et de ses membres. Un certain niveau d'inégalité est devenu intolérable, le modèle républicain qui repose sur l'insertion sans la cité commune a paru en péril. Il s'est ensuivi d'abord la mise en œuvre de multiples dispositifs essayant d'apporter, domaine par domaine, des réponses destinées à renforcer ou à créer des liens défailants. Aujourd'hui, conscient des limites de ces politiques sectorielles, l'Etat s'emploie à une approche globale à travers la politique de la ville qui est la tentative d'une politique du lien social.

Il nous faut des lieux communs. Communs au double sens du terme. C'est-à-dire où la présence de chacun soit légitime. C'est-à-dire aussi qui soient inscrits dans le quotidien pour que la rencontre soit naturelle. De cette communauté ne naît pas nécessairement une communion, mais l'échange impérativement nécessaire à la survie collective. L'exemple extrême est celui des « marchés du silence » où se rencontraient jadis aux confins de l'Afrique de l'Est des peuples profondément hostiles, mais qui ne pouvaient pas se passer de l'échange de certaines marchandises qui s'effectuait ainsi, pendant quelques jours, dans le plus profond silence pour éviter tout incident. Or, nos lieux communs sont en état de raréfaction dans des domaines aussi essentiels que l'espace physique, la production économique ou l'appartenance civique. Le moindre village a été longtemps une leçon de vie publique à ciel ouvert avec sa mairie flanquée de son école publique faisant face à une église, le marché se situant sur l'une ou l'autre de leurs places. Dans les quartiers dits sensibles, il n'y a aujourd'hui de mairies qu'annexes, de lieux de cultes que fermés pour les chrétiens et clandestins pour les musulmans. Le supermarché a enclos et réduit à la seule fonction de consommation l'espace du marché, telle une grosse éponge, à quoi il ressemble, qui aurait absorbé la vie sociale. Ainsi s'étiolent les lieux où les informations sont échangées, les opinions débattues, les conflits exprimés. La rencontre des générations n'a plus de scène. Les adultes sont reclus dans l'intimité tandis que les seuls jeunes sont dans ce qui reste non pas un espace conçu comme public mais des lieux vacants. Ils font du bruit ou ils font peur et les rares adultes qu'ils rencontrent sont des travailleurs sociaux ou des agents de l'ordre public.

Dominique Charvet in *Revue Autrement* 1996

Dominique Charvet (1942-2009), docteur en droit, juge d'instruction, cofondateur du syndicat de la Magistrature, directeur de l'agence française de lutte contre le Sida et l'un des fondateurs de Sida Info service en 1990. Dominique Charvet a occupé plusieurs postes dans des cabinets ministériels, dont celui de Pierre Bérégovoy, et fut, durant sa première année d'existence, président de Sida Info Service.

Président de chambre à la cour d'appel de Paris (1995-2001), il a terminé sa carrière en 2008 comme premier président de la cour d'appel de Chambéry.

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL / EDUCATEURS SPECIALISES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS

EPREUVE 1 : Etude de texte EPREUVE 2 : Questions de réflexion

**Vous disposerez de 3h30 pour réaliser les trois épreuves :
Etude de texte / Questions de réflexion / Questionnaire à choix multiple sur l'actualité**

Pour les deux premières épreuves : il sera tenu compte du style et de l'orthographe.

Vous serez noté sur 40

Epreuve n°1 : Etude de texte

Vous dégagerez les idées principales de ce texte, de façon structurée et synthétique, en une page maximum.

| Objectifs | Critères de notation spécifiques à l'épreuve | Notation |
|---|--|-----------|
| Evaluer vos capacités de compréhension et d'écriture. | <ul style="list-style-type: none"> Pertinence des idées dégagées Clarté et qualité de l'expression | 10 points |

Epreuve n°2 : Questions de réflexion

Vous devez **obligatoirement** répondre en une quarantaine de lignes aux deux questions de réflexion se rapportant au texte, en développant une argumentation.

| Objectifs | Critères de notation spécifiques à l'épreuve | Notation |
|--|---|---|
| Evaluer vos capacités à structurer et développer une réflexion sur une question. | <ul style="list-style-type: none"> Développement d'une argumentation Richesse de la réflexion Qualité d'expression | 10 points chacune (soit 20 points) |
| Une question non traitée comptera 0/10 | | |

Epreuve n°3 : Questionnaire à choix multiple sur l'actualité

Vous devez cocher la bonne réponse.

| Objectifs | Critères de notation spécifiques à l'épreuve | Notation |
|--|---|-----------|
| Evaluer vos connaissances et votre ouverture sur le monde. | <ul style="list-style-type: none"> Exactitude de réponse | 10 points |

 Epreuve n°2 : Questions de réflexion

Questions relatives au texte:

1. Comment comprenez-vous le rapport que fait l'auteur entre « lien social » et « lieux communs » ?
2. Imaginez la création d'espaces de communication en milieu urbain. Précisez-en les objectifs et les finalités.

(Veuillez répondre sur une copie)

